

2 mai 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue exceptionnellement au Centre des loisirs en raison des élections fédérales ayant lieu en ce jour, le lundi 2 mai 2011 à 20 h 00. L'assemblée est présidée par son honneur le maire, Monsieur Yves Beaulieu. Sont également présents Mesdames les conseillères Sylvie Perreault et Sylvie Roberge et Messieurs les conseillers Richard Croteau, Daniel Gravel, Sylvain Grégoire et Serge Perreault.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Claude Gagné est également présent.

MOT DE BIENVENUE

ORDRE DU JOUR

- 01- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 02- Période de questions
- 03- Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Séance ordinaire du 4 avril 2011
- 04- Correspondance
 - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance
- 05- Administration
 - 5.1 Adoption des comptes payés et à payer
 - 5.2 État des revenus et dépenses au 30 avril 2011
 - 5.3 Remerciements à Monsieur Jean-Pierre Robert
 - 5.4 Octroi d'un mandat de nettoyage de conduits d'aération – Centre administratif et communautaire
- 06- Urbanisme et mise en valeur du territoire
 - 6.1 Rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois d'avril 2011
 - 6.2 Constat d'infraction pour l'immeuble sur le lot 196-30 (rue Boissy)
 - 6.3 Constat d'infraction pour l'immeuble sis au 6699 route Sainte-Béatrix
 - 6.4 Autorisation feu d'artifice – Camping Nadeau
- 07- Sécurité publique
- 08- Loisirs et culture
- 09- Hygiène du milieu et travaux publics
 - 9.1 Octroi d'un mandat de réfection de pavage et travaux connexes de plusieurs chemins
 - 9.2 Rapport de déneigement et d'entretien des chemins pour la période du 28 février au 21 avril 2011
 - 9.3 Octroi d'un mandat d'entretien des aménagements paysagers et horticoles de l'Hôtel de Ville
- 10- Varia
- 11- Période de questions
- 12- Levée de la séance

2011-05-077

01- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Sylvie Roberge
Et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

02- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée.

La période de questions est close à 20 h 03.

03- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2011-05-078

3.1 Séance ordinaire du 4 avril 2011

Étant donné que tous les membres du conseil ont reçu leur procès-verbal au préalable, dispense de lecture est donnée au secrétaire-trésorier.

Il est proposé par Monsieur Sylvain Grégoire

Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011 soit approuvé.

Adoptée

04- CORRESPONDANCE

2011-05-079

4.1 Adoption du bordereau de correspondance

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose le bordereau de correspondance pour la période finissant le 30 avril 2011.

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel

Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte du bordereau de correspondance pour la période finissant le 30 avril 2011.

Adoptée

05- ADMINISTRATION

2011-05-080

5.1 Adoption des comptes payés et à payer au 30 avril 2011

Il est proposé par Madame Sylvie Perreault

Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Mélanie adopte le rapport des dépenses et salaires pour la période se terminant le 30 avril 2011 et autorise le secrétaire-trésorier à les payer pour un montant total de **154 461.34 \$**

Décassements : chèques 3009 à 3016	21 554.24 \$
Comptes fournisseurs : chèques 3017 à 3082	111 173.96 \$
Salaires du mois d'avril	21 733.14 \$

Total de la période : **154 461.34 \$**

Adoptée

Je soussigné, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Claude Gagné
Secrétaire-trésorier

2011-05-081

5.2 - État des revenus et dépenses au 30 avril 2011

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose les états financiers, tels que produits par Madame Martine Malo, secrétaire-trésorière adjointe, pour la période se terminant le 30 avril 2011.

Il est proposé par Madame Sylvie Roberge

Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte de l'état des revenus et dépenses au 30 avril 2011.

Adoptée

2011-05-082

5.3 - Remerciements à Monsieur Jean-Pierre Robert

CONSIDÉRANT que Monsieur Jean-Pierre Robert a annoncé son retrait du comité de révision du plan de développement de Sainte-Mélanie, du comité du pacte de la ruralité et du comité des loisirs, pour des motifs personnels;

CONSIDÉRANT l'apport significatif de Monsieur Robert au sein de ces comités au cours des dernières années ainsi qu'au sein du comité des fêtes du 150^e anniversaire de fondation de Sainte-Mélanie;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire remercier Monsieur Robert pour son implication bénévole dans ces comités;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Madame Sylvie Perreault
Et résolu à l'unanimité des conseillers

DE REMERCIER Monsieur Jean-Pierre Robert pour sa participation et son implication bénévole au sein de ces comités.

Adoptée

2011-05-083

5.4 Octroi d'un mandat de nettoyage de conduits d'aération – Centre administratif et communautaire

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose l'offre de services de *Les entreprises Pierre Mayer*, concernant le nettoyage des conduits d'aération du Centre administratif et communautaire sis au 10, rue Louis-Charles-Panet.

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal de Sainte-Mélanie octroie le mandat de nettoyage des conduits d'aération du Centre administratif et communautaire sis au 10, rue Louis-Charles-Panet au montant de 2 795 \$ toutes taxes incluses à entreprises Pierre Mayer de Joliette selon l'offre de services déposée le 27 avril 2011.

Adoptée

06- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2011-05-084

6.1 Rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois d'avril 2011

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose le rapport du service d'urbanisme pour la période finissant le 30 avril 2011 tel que préparé par madame Julie Chabannel, inspectrice en bâtiment.

Il est proposé par Monsieur Serge Perreault
Et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte du rapport du service d'urbanisme pour la période finissant le 30 avril 2011.

Adoptée

2011-05-085

6.2 Constat d'infraction pour l'immeuble sur le lot 196-30 (rue Boissy)

CONSIDÉRANT que madame Julie Chabannel, inspectrice en bâtiment, a transmis une lettre le 12 novembre 2010, à madame Line Coulombe et monsieur Serge Lépine leur donnant un délai supplémentaire jusqu'au 1^{er} mai 2011 pour finaliser les travaux de construction d'un garage. Les travaux sont toujours non complétés sur le lot 196-30 du cadastre de Sainte-Mélanie (rue

Boissy). Ceux-ci sont donc en infraction selon l'article 6.4 du règlement permis et certificat 231-92;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de Sainte-Mélanie autorise madame Julie Chabannel, inspectrice en bâtiment, à émettre les constats relatifs à ces infractions devant l'autorité compétente, pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée

2011-05-086

6.3 Constat d'infraction pour l'immeuble sis au 6699, route Sainte-Béatrix

CONSIDÉRANT

que madame Julie Chabannel, inspectrice en bâtiment, a transmis une lettre le 1^{er} octobre 2010, à madame Carole Tremblay lui donnant un délai supplémentaire jusqu'au 1^{er} mai 2011 pour finaliser les travaux de rénovation du garage. Qu'une lettre d'engagement de la part de la propriétaire avait été transmise à la Municipalité le 14 octobre 2010. Les travaux sont toujours non complétés sur l'immeuble sis au 6699, route Sainte-Béatrix sur le lot P-294 du cadastre de Sainte-Mélanie. Ceux-ci sont donc en infraction selon l'article 6.4 du règlement permis et certificat 231-92;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur Serge Perreault
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de Sainte-Mélanie autorise madame Julie Chabannel, inspectrice en bâtiment, à émettre les constats relatifs à ces infractions devant l'autorité compétente, pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

2011-05-087

6.4 Autorisation feu d'artifice – Camping Nadeau

CONSIDÉRANT

le règlement concernant la paix et l'ordre dans la municipalité et décrétant certaines nuisances;

CONSIDÉRANT

que l'utilisation de feu d'artifice dans la municipalité nécessite l'autorisation du service d'incendies et du conseil municipal;

CONSIDÉRANT

la demande de Camping Nadeau Inc. pour tenir un feu d'artifice le 24 juin 2011 sous contrôle d'un artificier professionnel et que cette demande a été approuvée par le service d'incendies;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Madame Sylvie Roberge
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'AUTORISER la tenue d'un feu d'artifice au Camping Nadeau Inc. le 24 juin 2011 vers 21 h 00 sous contrôle de l'artificier **Distribution Aubaines C.S. Marcel Gagnon.**

Adoptée

07- SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point n'est ajouté.

08- LOISIRS ET CULTURE

Aucun point n'est ajouté.

09- HYGIÈNE DU MILIEU ET TRAVAUX PUBLICS

2011-05-088

9.1 - Octroi d'un contrat de réfection de pavage et travaux connexes de plusieurs chemins

CONSIDÉRANT

l'appel d'offres public pour la réalisation de travaux de réfection de pavage et travaux connexes de plusieurs chemins et l'ouverture des soumissions reçues le 27 avril 2011;

CONSIDÉRANT QUE

La recommandation d'adjudication préparée par monsieur Mario Filion, ingénieur, en date du 27 avril 2011;

CONSIDÉRANT

la programmation des travaux déposée au MAMROT dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013 et ce programme;

CONSIDÉRANT

le fonds constitué par le règlement 506-2008 « Règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques »;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur Serge Perreault
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'OCTROYER, conditionnellement à l'approbation ministérielle du règlement d'emprunt ci-après mentionné, un contrat de réfection de pavage et travaux connexes sur divers chemins à la compagnie *Excavation Normand Majeau* au montant de 1 062 192.18 \$ plus taxes, en tant que plus bas soumissionnaire conforme et selon l'offre de services déposée le 27 avril 2011;

QUE les deniers requis au paiement de cette dépense soient puisés à même les fonds provenant de la subvention relative au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013 et/ou au règlement autorisant la réalisation de travaux de voirie, de pavage et travaux connexes sur une partie du chemin du 1^{er} rang, une partie du chemin du rang Pied-de-la-Montagne (Est et Ouest), une partie de la route de la Chute, une partie du chemin du 2^e rang pour un montant total d'un million cent quatre-vingt-dix mille quatre cent dix dollars (1 190 410 \$) et à recourir à un emprunt n'excédant pas huit cent soixante-treize mille cinq cent soixante-deux dollars (873 562 \$) afin de financer la subvention du Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire accordée dans le cadre du programme Taxe sur l'essence et contribution du Québec 2010-2013 (*TECQ 2010-2013*) et les fonds provenant du fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques (règlement 506-2008);

D'AUTORISER le directeur général, Monsieur Claude Gagné, à agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie afin de donner suite à la présente.

Adoptée

2011-05-089

9.2 Rapport de déneigement et d'entretien des chemins pour la période du 28 février au 21 avril 2011

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose le rapport de déneigement et d'entretien des chemins pour la période du 28 février au 21 avril 2011 tel que préparé par monsieur Jacques Gravel, inspecteur municipal.

Il est proposé par Monsieur Sylvain Grégoire

Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte du rapport de déneigement et d'entretien des chemins pour la période du 28 février au 21 avril 2011.

Adoptée

2011-05-090

9.3 Octroi d'un contrat d'entretien paysager et horticole pour la période de mai à octobre 2011

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose l'offre de services de madame Suzie Durette, jardinière, concernant l'entretien paysager et horticole des aménagements extérieurs de l'Hôtel de Ville pour la période de mai à octobre 2011.

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel

Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Mélanie octroie le mandat d'entretien paysager et horticole des aménagements de l'Hôtel de Ville pour la période de mai à octobre 2011 au montant de 3 000 \$ à madame Suzie Durette de Sainte-Mélanie selon l'offre de services déposée.

Adoptée

10- VARIA

Aucun point n'est ajouté au varia.

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

- a) En quoi consiste l'infraction au point 6.2.
- b) Feux d'artifice de la fête nationale 2011
- c) Réponse à une demande déposée par monsieur marc Sicard concernant le domaine l'Îlot

La période de questions est close à 20 h 27.

2011-05-091

12- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Sylvie Roberge Et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 28.

Adoptée

Yves Beaulieu
Maire

Claude Gagné
Directeur général et
secrétaire-trésorier